

# Son appartement squatté, Jeannine, 59 ans, tente de s'immoler sous les fenêtres d'Hidalgo

écrit par Jules Ferry | 20 janvier 2022





**Paris** : son appartement occupé par un squatteur naturalisé Français récemment, elle tente de s'immoler sous les fenêtres d'Anne Hidalgo

La victime a été transportée à l'hôpital. Elle voulait attirer l'attention de la maire (PS) de Paris sur sa situation. Elle a reçu en héritage un studio de sa mère qu'elle ne peut ni occuper ni vendre. Il est squatté depuis des années.

**Hidalgo ne fera rien pour les propriétaires victimes des squatteurs !**



Elle et son lieutenant communiste Brossat ne rêvent que de loger les clandestins !

**PROPRIÉTÉ  
PRIVÉE**

<https://twitter.com/ZemmourEric/status/1481993961191485443?s=20>

[Le Parisien](#)

Un appel au secours et un acte désespéré. Une femme a tenté de s'immoler ce mercredi midi devant les fenêtres de la maire (PS) de Paris, Anne Hidalgo. Le drame a eu lieu à 13h55 place de l'Hôtel de Ville (IVe).

**Sur les images des caméras de surveillance, on voit arriver la victime.**

**Elle s'asperge d'essence avant de tenter d'allumer un briquet.** Maîtrisée à temps par un équipage de police secours, elle est plaquée au sol. Les pompiers de la caserne Sévigné (IVe) interviennent. La victime est emmenée à l'hôpital, le parquet de Paris avisé.



« Madame Hidalgo ! Aidez-nous ! »

Jeannine, 59 ans, Parisienne, inconnue des services de police, femme de ménage dans les écoles, voulait interpeller la maire de Paris. La victime a d'ailleurs déployé une pancarte explicite : « *Madame Hidalgo ! Aidez-nous ! On vous en supplie. En signant la pétition. Nous avons hérité d'un petit studio à la mort de notre mère en 2018. Un faux locataire occupe les lieux avec sa famille. Nous ne pouvons rien faire. La justice nous laisse tomber* ».

Postée sur [Change.org](https://www.change.org), la pétition « *Aidez cette famille afin que leur appartement leur soit restitué* » a recueilli 202 signatures. « *C'est juste notre petite famille et nos amis qui l'ont signé, indique Marjorie, la belle-sœur de la victime. Nous, on n'est pas trop réseaux sociaux. À l'origine, c'est une dame qui nous a gentiment proposé de nous aider, après avoir entendu notre histoire à la radio la semaine dernière.* »

Le cauchemar commence en 2018. Jeannine, Pascal et Monique héritent à la mort de leur mère d'un studio de 26 m<sup>2</sup> dans le chic quartier Latin, rue Saint-Séverin (Ve). Sa valeur avoisine les 350 000 euros. **La famille découvre alors qu'un homme, sa femme et ses trois enfants s'y sont installés depuis 2010 à la suite d'un « vrai » locataire, sans rien dire à personne. Ils ont profité de la maladie de la**

propriétaire âgée et sous tutelle. Ils n'ont pas de bail mais payent quelque temps un pseudo-loyer de 540 euros, au début des années 2010, à une agence immobilière peu regardante. Aujourd'hui, le dossier est entre les mains d'un mandataire.



**La procédure d'expulsion traîne depuis 3 ans**

Démunie, la famille enclenche une procédure judiciaire pour une expulsion, **« un calvaire sans nom »**, selon Pascal. **« On est en procédure depuis trois ans. Le père de famille squatteur, naturalisé Français récemment, travaillerait et aurait même deux sociétés. Il a aussi pris un avocat. »**

Jeannine, Pascal et Monique, cette dernière habite à Tourcoing (Nord), ne sont pas fortunés. Le mari de Monique est guichetier à la Poste. Le trio se retrouve alors dans une situation surréaliste. **« Les charges d'immeuble tombent. On reçoit les factures. Il y a des travaux. On ne peut pas payer. On a pris des crédits pour faire face, détaille Marjorie. On est allés jusqu'à envisager de vendre l'appartement une bouchée de pain à des sociétés qui vendent à prix bradés des appartements squattés. On a eu une offre à 100 000 euros. On a aussi les frais d'avocat. »**

Les propriétaires ont dû leur payer une chambre d'hôtel !



Pascal raconte le dernier épisode « *qui nous a achevés* ». De lourds travaux ont été lancés dans l'immeuble ancien. Pendant quinze jours, les occupants ont dû aller habiter ailleurs. Y compris le squatteur et sa famille. **« On a dû leur payer quinze nuits dans un Appart'City. Ça nous a coûté 3 200 euros. »**

Ce n'est pas la première fois que des propriétaires se retrouvent dans des [situations de cet ordre](#).

Il y a un an, en janvier, une propriétaire d'un studio rue de Trévis (IXe) a failli se retrouver à la rue et ruinée à cause d'une squatteuse.

Samedi dernier, le sujet s'est à nouveau invité à Bobigny (Seine-Saint-Denis). 23 personnes qui voulaient déloger des

« squatteurs » ont été placées en garde à vue.

**Voir article RR du 18 janvier : Avec Macron, c'est les défenseurs des squattés qui sont en garde à vue...**